

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

PV N° 3

Présents : Mmes AUGER, LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Excusés : MM. APOLLARO, PERRIERE, RANCIER.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 2 de la réunion du 04/08/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match St SEBASTIEN-AZERABLES (2) / FURSAC (2) du 14/09/25.

1^{er} forfait de Fursac (2) : amende 60 euros.

- Match FURSAC (2) / DUN-NAILLAT (2) du 21/09/25.

2^{ème} forfait de Fursac (2) : amende 60 euros.

FEMININES A 8 - DIVISION 1 :

- Match MERINCHAL (1) / ES GUERETOISE (2) du 13/09/25.

1^{er} forfait de l'ES Guérétoise (2) : amende 60 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

DEPARTEMENTAL 1 :

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / PEYRAT LA NONIERE (1) du 07/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

- Match St SULPICE LE GUERETOIS (1) / St SEBASTIEN-AZERABLES (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / AUZANCES (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025.

- Match EVAUX-BUDELIERE (1) / PEYRAT LA NONIERE (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025.

- Match St FIEL (1) / CHAMBON (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match SARDENT (1) / St MAURICE ES (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

- Match DUN-NAILLAT (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (2) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (1) / ESM LA SOUTERRAINE (2) du 21/09/25.

La Commission fixe la rencontre au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025 à 15 heures.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- Match LA FORET DU TEMPLE (1) / GUERET FC (1) du 14/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

- Match BORD St GEORGES (1) / CLUGNAT (1) du 14/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

- Match CLUGNAT (1) / GUERET FC (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée, sous réserve des résultats en Coupes, au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (2) / St AGNANT DE VERSILLAT (3) du 14/09/25.

La Commission fixe la rencontre au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025 à 13 heures 15.

- Match St DIZIER-LEYRENNE (2) / St MAURICE ES (2) du 21/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

- Match Ste FEYRE (4) / St AGNANT DE VERSILLAT (3) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :

- Match St FIEL (3) / CHAMBON (3) du 14/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

- Match GOUZON AVENIR (3) / LA FORET DU TEMPLE (2) du 21/09/25.

La rencontre est fixée au

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match MERINCHAL (3) / St MEDARD LA ROCHETTE (1) du 14/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

- Match BOURGANEUF (4) / MERINCHAL (3) du 21/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025.

- Match CHAMPAGNAT (2) / AUBUSSON EF (4) du 21/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025.

FEMININES - DIVISION 1 :

- Match GRAND-BOURG (1) / LUSSAT-CHAMBON (1) du 13/09/25.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 18 OCTOBRE 2025.

- Match St VAURY (1) / GRAND-BOURG (1) du 20/09/25.

La rencontre est fixée au SAMEDI 25 OCTOBRE 2025.

FEMININES - BRASSAGES - POULE A :

- Match LA FORET DU TEMPLE (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1) du 13/09/25.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 4 OCTOBRE 2025.

FEMININES - BRASSAGES - POULE C :

- Match AUZANCES (1) / St MEDARD LA ROCHETTE (1) du 13/09/25.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 4 OCTOBRE 2025.

CHAMPIONNAT U15 :

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) / Ste FEYRE (1) du 13/09/25.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 à 15 heures à Dun le Palestel.

COUPES

* TIRAGE DU PREMIER TOUR DE LA COUPE DE LA CREUSE :

48 équipes engagées (- 2 par rapport à la saison 2024/2025) :

- **Equipes régionales :** AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D1 :** AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

- **Equipes D2 :** AHUN (1) ; CHENERAILLES (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St MAURICE ES (1) ; St VAURY (1).

- **Equipes D3** : BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHARRON (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; FC GUERET (1) ; MEASNES (1) ; SOUMANS (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1) ; VALLIERE (1).

- **Equipes D4** : MAUTES (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; St MEDARD LA ROCHETTE (1).

Compte-tenu de leurs participations en Coupe de Nouvelle Aquitaine, les équipes de Clugnat, Dun-Naillat, FC Guéret et St Maurice ES sont exemptées du premier tour et rentreront au deuxième.

La Commission fait rentrer toutes les autres équipes de D3 et D4, soit 15 équipes.

Après tirage au sort entre les autres équipes de D2, celles de Chénérailles, Lussat, Sardent et St Vaury sont exemptes et rentreront au deuxième tour.

Rentrants :

- MAUTES (D4) ; RETERRE-FONTANIERES (D4) ; St MEDARD LA ROCHETTE (D4)

- BETETE-ROCHES (D3) ; BORD St GEORGES (D3) ; BUSSIERE-DUNOISE (D3) ; CHAMPAGNAT (D3) ; CHARRON (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; LA FORET DU TEMPLE (D3) ; GRAND-BOURG (D3) ; MEASNES (D3) ; SOUMANS (D3) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (D3) ; VALLIERE (D3)

- AHUN (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; FURSAC (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1).

Le tirage est effectué, en présence des clubs de Soumans et Ste Feyre, par Benjamin PETIT.

Les rencontres auront lieu, *sauf avis contraire*, le DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025 à 15 heures sur le terrain du club premier nommé :

- ESM LA SOUTERRAINE (D2) / St DIZIER-LEYRENNE (D2) - ***avancée au samedi 11 octobre 2025 à 19 heures***

- SOUMANS (D3) / FURSAC (D2)

- BETETE-ROCHES (D3) / MAINSAT-SANNAT (D2) ***à Bétête***

- BORD St GEORGES (D3) / JARNAGES-PARSAC (D2)

- MAUTES (D4) / RETERRE-FONTANIERES (D3)

- St SILVAIN-MONTAIGUT (D3) / CHARRON (D3)

- BUSSIERE-DUNOISE (D3) / CREUSE AVENIR 2005 (D3)

- MEASNES (D3) / FLAYAT SUD CREUSE (D2)

- St MEDARD LA ROCHETTE (D4) / CHAMPAGNAT (D3), ***St Médard la Rochette n'ayant pas de terrain disponible, ils devront se rendre à Champagnat pour cette rencontre***

- NOUZIER-S-LA CELLETTE (D2) / FELLETIN (D2) ***à Nouziers***

- VALLIERE (D3) / AHUN (D2)

- LA FORET DU TEMPLE (D3) / GRAND-BOURG (D3)

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 24 entrants

- Deuxième tour le 09/11/25 : 12 qualifiés + 8 entrants

- Troisième tour le 14/12/25 : 10 qualifiés + 10 entrants

- 8^{èmes} de Finale le 05/04/26 : 10 qualifiés + 6 entrants

*** COUPE JEAN BUSSIERE : 32 équipes engagées (- 1 par rapport à la saison 2024/2025)**

- **Equipes D1** : AUBUSSON EF (2) ; ES GUERETOISE (2).

- **Equipes D2** : AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; MERINCHAL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; Ste FEYRE (2).

- **Equipes D3** : CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St VAURY (2).

- **Equipes D4** : AHUN (2) ; BORD St GEORGES (2) ; CHAMPAGNAT (2) ; CLUGNAT (2) ; FLAYAT (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; GRAND-BOURG (2) ; LUSSAT (2) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (2) ; SARDENT (2) ; St MAURICE ES (2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (2).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 23/11/25 : 8 entrants
- Deuxième tour le 14/12/25 : 4 qualifiés + 20 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 08/03/26 : 12 qualifiés + 4 entrants

*** COUPE ANDRE LATERAS : 13 équipes engagées (+ 2 par rapport à la saison 2024/2025)**

- **Equipe D2** : ES GUERETOISE (3).
- **Equipes D3** : AUBUSSON EF (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).
- **Equipes D4** : AUZANCES (3) ; CHAMBON (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St FIEL (3).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 14/12/25 : 10 entrants
- ¼ de Finale le 05/04/26 : 5 qualifiés + 3 entrants

*** COUPE GILBERT ANDRIVET :**

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 08/02/26 : 32 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 08/03/26 : 16 qualifiés

*** COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

20 équipes engagées : AUZANCES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHENERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FLAYAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SARDENT (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1).

Les équipes d'AUBUSSON EF, ROYERE DE VASSIVIERE et St MEDARD LA ROCHETTE ne sont pas engagées à ce jour.

Si elles le souhaitent, un mail doit être envoyé au District avant le 10 octobre prochain.

DIVERS

Le club de St Médard la Rochette nous informant que le terrain de Lavaveix les Mines ne pouvant être disponible qu'à partir de janvier 2026, la Commission décide qu'ils joueront tous les matchs aller chez leurs adversaires sans que cela ne change le lieu des matchs retour.

Challenge U15 : considérant le nombre de matchs importants pour les équipes U15 District, la Commission propose de ne pas organiser de Challenge U15 cette saison.

Le Président : Thierry ECOBICHON.